

<http://crbpo.mnhn.fr/spip.php?article625>



Partenariat avec MOVEBANK

- Documents officiels -

Date de mise en ligne : mercredi 19 octobre 2016

Copyright © Le C.R.B.P.O. - Tous droits réservés

A partir de 2016, les données de télélocalisation à l'aide de marques électroniques (GLS, VHF, GPS, balise satellitaire) collectées dans le cadre de programmes personnels autorisés par le CRBPO doivent être transmises via le [portail internet MOVEBANK](#) (et non plus directement au CRBPO).

Les détails pour la mise en oeuvre sont indiqués dans l'[article dédié à la gestion des programmes personnels](#).

Le cadre et les implications de ce partenariat entre le CRBPO et l'[Institut d'Ornithologie Max Planck \(Allemagne\)](#) sont présentées ci-dessous.

Quel intérêt d'archiver vos données de télélocalisation via MOVEBANK...

... pour vous, responsable de programme personnel ? Cela vous permet :

- d'archiver vos données de manière sécurisée, et accessibles en permanence, au travers d'une interface spécifiquement dédiée aux données de télélocalisation,
- de bénéficier des outils de visualisation et d'analyse de données développés par MOVEBANK,
- de satisfaire à votre obligation réglementaire d'archivage national de vos données auprès du CRBPO (cf. Article 26 du [règlement intérieur](#)). Plusieurs fournisseurs de marques électroniques proposent déjà que vos données vous soient transmises au travers de MOVEBANK. Dans ce cas, vous n'aurez rien d'autre à faire que de déclarer « CRBPO » comme collaborateur de votre étude concernée pour satisfaire votre obligation de transmission annuelle des données.

... pour nous, CRBPO ? Cela nous permet :

- de vous fournir une interface dédiée, avec des formats pré-existants en fonction du type de marque électronique, et maintenue par un consortium international spécialisé dans la gestion des données de télélocalisation.
- de satisfaire à notre obligation réglementaire d'archivage national, annuel, de ces données,
- d'augmenter la sécurisation de l'archivage (avec double archivage : par MOVEBANK et par CRBPO).

... pour MOVEBANK ? Cela leur permet :

- de poursuivre le développement et l'enrichissement de leur interface et de la communauté scientifique qu'ils fédèrent ;
- une exemplarité sans précédent. La France (au travers du CRBPO) devient le premier partenaire visant l'exhaustivité de l'archivage de données de télélocalisation pour un groupe taxonomique (les oiseaux) à l'échelle d'un pays. Cela servira d'exemple pour inciter d'autres centres d'EURING, voir d'autres réseaux nationaux, à suivre la même démarche.

... pour tous ? Cela nous permet de renforcer et bénéficier de la principale communauté internationale qui travaille avec des données de télélocalisation pour répondre à des enjeux scientifiques et/ou de conservation des animaux et de la nature.

Quelles garanties avez-vous quant à la protection et privatisation de vos données ?

La garantie de MOVEBANK : en tant que propriétaire de données (*data owner*), vous êtes seul propriétaire et décideur du devenir de vos données. Personne d'autre que vous et les usagers de MOVEBANK à qui vous attribuerez les droits correspondants, n'aura accès à vos données. Seul sera visible sur le portail de MOVEBANK l'existence de votre programme pour les espèces concernées.

La garantie du CRBPO : ce sont les mêmes garanties que pour vos données de baguage, telles que définies dans l'[Article 28 du règlement intérieur du CRBPO](#). Nous n'aurons accès qu'au téléchargement à vos données au travers de MOVEBANK. Dans la mesure où vos données sont privatisées, elles ne seront transmises à personne d'autre sans votre accord, et ce pour toute la durée de votre programme personnel, et les 5 (voir 10 ans) suivants.

Quel accord encadre ce partenariat entre le CRBPO et MOVEBANK ?

Un accord bilatéral entre le CRBPO et le *Max Planck Institute of Ornithology*, établissement hébergeur de MOVEBANK, encadre ce partenariat. Vous pouvez le [consulter ici](#).

[http://crbpo.mnhn.fr/local/cache-vignettes/L400xH114/logo_movebank_ed-7c209.png]

[http://crbpo.mnhn.fr/local/cache-vignettes/L250xH107/logo_max_planck_institute_for_ornithology-08a2a.gif]